

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un lotissement d'une surface totale de 46 815 m² sur une partie de la parcelle cadastrée D - 179 (Parcelle D - 279 en cours de publication) au quartier de Grande Anse aux Anses d'Arlet.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, Constructions et opérations d'aménagement	Superficie Totale = 46 815 m ² inférieure à 5 ha Surface de Plancher Maximale = 17 060m ² supérieur à 10 000m ² et inférieur à 40000m ² => Projet Soumis à examen au cas par cas

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un lotissement composé de 39 lots dont 1 lot commerce, 1 lot Villas Mitoyennes, 4 lots Collectifs, 1 lot Résidence Séniors, 1 lot Ecolodge et 31 lots libres de constructions.
Travaux de Viabilisation des lots avec une voirie de 2960 m², trottoir de 1308 m², sente piétonne de 180 m², stationnement (16 places) de 123 m² et 3403 m² d'espaces verts aménagés.

4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'un lotissement composée de lots libres à destination d'habitations individuelle, d'immeubles collectifs, de logements "Seniors", d'un lot commerce, d'un lot villa jumelées individuelles (locatifs saisonnier ou permanent) et d'un lot Ecolodge (hébergement touristique répondant aux critères de respect de l'environnement).

Objectif: urbanisation de la zone 1AUa via la création d'un lotissement mixte en terme d'habitat et de population et intégré dans le paysage environnement sans le dénaturer et en conservant le fonctionnement hydraulique actuel (conservation des ravines).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation des travaux en 2 phases:

- 1/ Structure de Voirie et viabilisation des lots (pose et raccordement des réseaux)
- 2/ Après la vente des lots et la constructions des bâtiments, réalisation des travaux de finition: couche de finition de la voirie; réalisation des trottoirs, sentes piétonnes et stationnement; aménagement des espaces verts; pose de l'éclairage public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Construction au maximum de 79 bâtiments pour l'hébergement de 470 habitants dans une zone à Urbaniser de la Commune des Anses d'Arlet.

Maillage via le lotissement de la Route Départementale n°7 et de la rue des Hibiscus, avec une voirie en double sens pour permettre de désengorger la circulation actuelle avec un nouveau point d'accès à la RD n°7. Voirie en sens unique dans le reste du lotissement pour limiter le risque de conflit.

Conservation des ravines existantes afin de limiter au maximum l'impact du projet sur le fonctionnement hydraulique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de Défrichement
Déclaration au titre de la loi sur l'eau
Demande de Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie Globale du projet	46 815 m ²
Surface Plancher maximale créée	17 060 m ²
Surface Voirie + Trottoir - Linéaire Voirie + Trottoir	4 268 m ² - 760 mL
Profondeur maximale de travaux	1,50 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle D n°279
(en cours de publication ex D n°179)
sise Route Départementale n°7
aux ANSES d'ARLET

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 1° 04 ' 48 " 5 Lat. 14 ° 30 ' 01 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les Anses d'Arlet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé par l'arrête n°2013364-0023 pris par le préfet le 30 Décembre 2013.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modifications des écoulements des eaux de ruissellement à l'intérieur de la zone du projet sans modification des rejets vers les zones environnantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa Mouvement de Terrain: Moyen (orange) Aléa Séisme : Oui
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réalisation d'une voirie pour la desserte des lots, limitée à 30 km/h (quartier résidentiel) partiellement en double sens de circulation et principalement en sens unique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales dans les exutoires existants à proximité après traitement adapté.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Collecte des Eaux Usées générées par 470 équivalents habitants et rejet dans le réseau existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets domestiques, collectés et traités par les services de la commune.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'assiette du projet est inscrite en Zone 1AUa du PLU de la Commune et en zone d'urbanisation du Schéma d'Aménagement Régional et du Schéma de Mise en Valeur de la Mer.

La zone est contiguë à l'urbanisation existante et permettra un maillage des voiries entre l'urbanisation existante et le complexe sportif.

Le terrain ne présente aucune particularité environnementale si ce n'est la présence de 2 ravines qui seront conservées et protégées afin de ne pas modifier le régime des écoulements et le défrichement qui fera l'objet d'une demande d'autorisation déposée auprès de la DAAF.

Par conséquent, l'assiette du projet ne devrait pas nécessiter d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- DMPC n°1017A: Division de la parcelle D 179 en D 276 à 281.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Fort-de-France

le, 28 mai 2018

Signature

FONCIAM
SARL au capital de 1 000 €
C/° GPMJ
3, rue des Arts et Métiers Dillon Station
97200 FORT DE FRANCE
SIRET 380 525 325 00015 - APE 681
Tél 0596 51 36 18 - Fax 0596 38 71 58

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Département :
MARTINIQUE

Commune :
ANSES D'ARLET

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 23/05/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 -fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Commune :
ANSES D'ARLET (202)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 1017A
Document vérifié et numéroté le 26/03/2018
A Fort de France
Par Romain LE-MERO
Géomètre du cadastre
Signé

SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances
Route de Cluny SCHOELCHER
BP 605
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
Téléphone : 0596595576
Fax : 0596597136
cdif.fort-de-france@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous signés (3)
a été établi (1) :

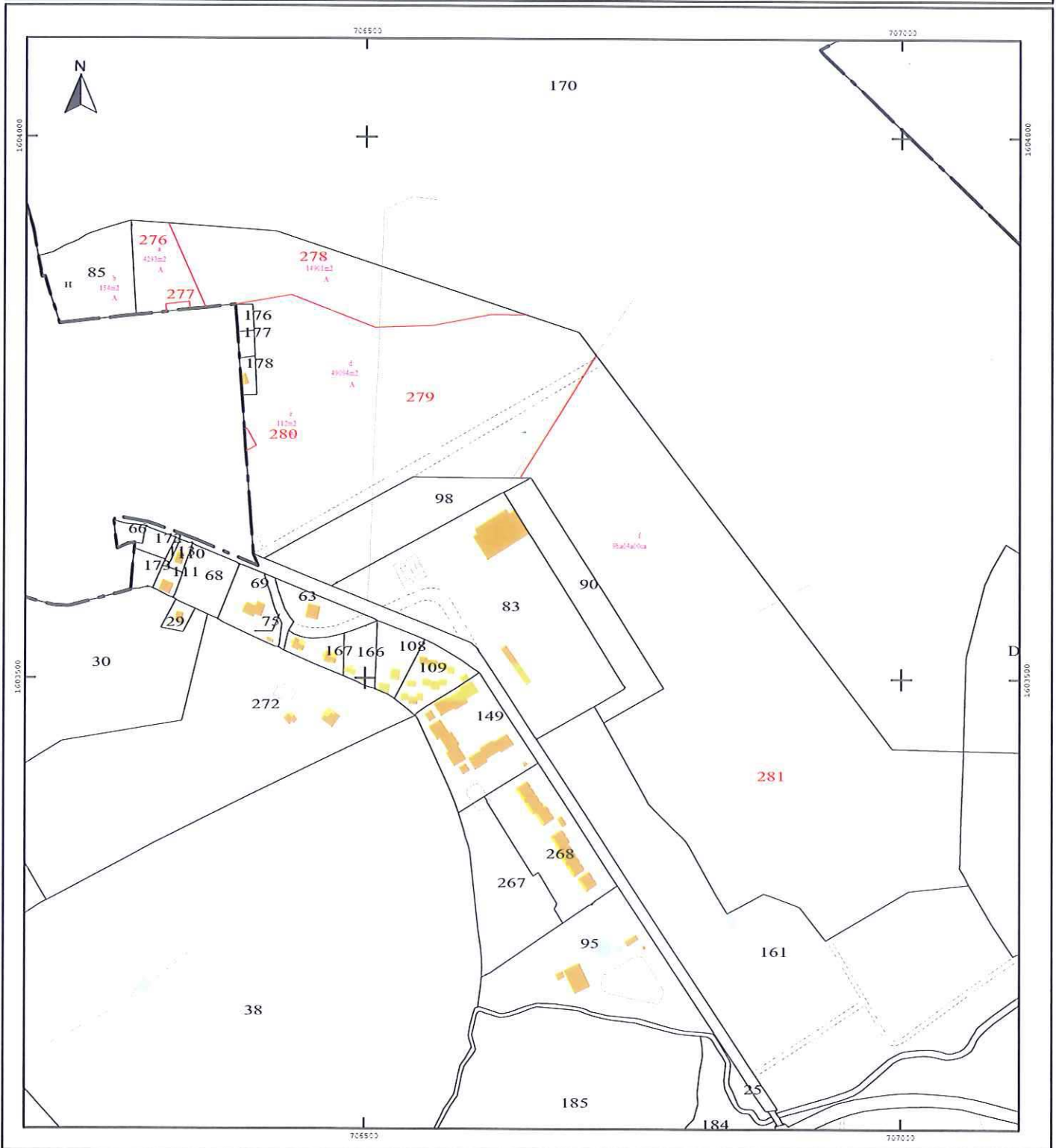
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par géomètre à
Les propriétaires déclarant avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la mise 6463.
....., le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

Section : D
Feuille(s) : 000 D 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/5000
Echelle d'édition : 1/5000
Date de l'édition : 26/03/2018
Support numérique :

D'après le document d'arpentage
dressé
Par COUVREUR (2)
Réf. : 7218
Le 14/03/2018

Document vérifié et numéroté le 26/03/2018





Collectivité Territoriale de la Martinique
Commune des Anses d'Arlet - Quartier "Grande Anse"
Parcelle Cadastrée Section D - n°279

PHOTOGRAPHIE - PAYSAGE LOINTAIN



PHOTOGRAPHIE - ENVIRONNEMENT PROCHE



Photographie prise le 30 mai 2018



Plan de zonage du PLU des Anses-d'Arlet

Gestionnaires

Thèmes

- Contenu de la carte
- Zonage du PLU - Anse
- Espaces boisés
- Bâti recensés - L 123
- Emplacements réservé
- Emplacements Réservé
- Arbres remarquables
- Photo aérienne - IGN 2
- Zonage (étiquettes)
- Photo aérienne IGN re
- Fonds de plan
- Parcelleire

Recherches

Recherche en fonction des références cadastrales

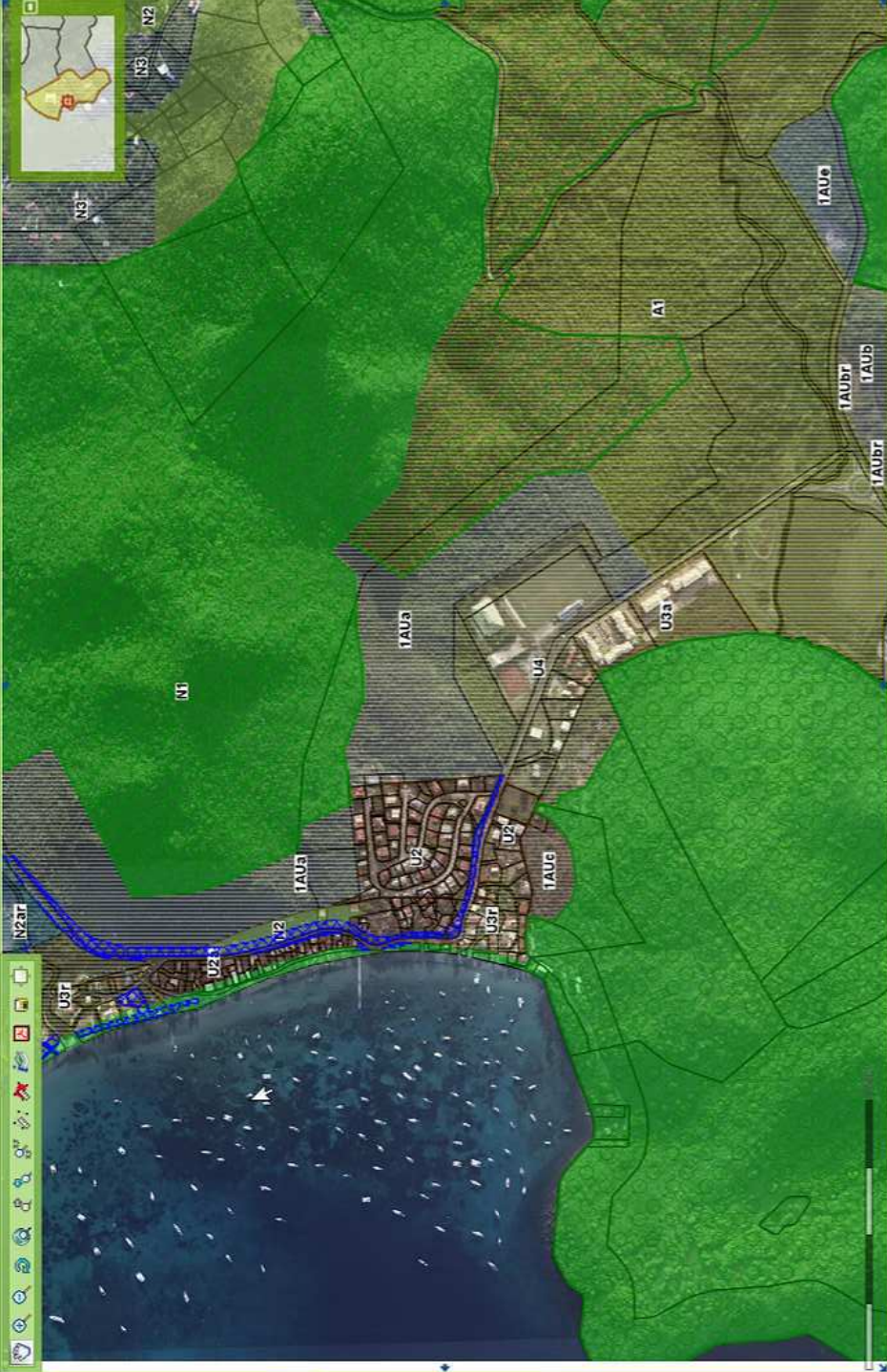
Section cadastrale : 0D

Numéro de parcelle:

Choix de l'échelle

Vues personnalisées

Carte



Informations générales

Conception : DEAL Martinique
 Date de validité : 02/08/2011 16:00
 © DEAL
 Cette carte représente le plan de zonage du PLU des Anses d'Arlet approuvé le 20 décembre 2010.

Légende

Zonage du PLU - Anses d'Arlet

- 1AUa
- 1AUb
- 1AUBr
- 1AUC
- 1AUp
- 1AUa
- 1AUb
- 2AU
- A1
- A2
- N1
- N2
- N2a
- N2br
- N3
- U1
- U1r
- U2
- U2a
- U2r
- U3
- U3a
- U3r
- U4
- U4a

Espaces boisés

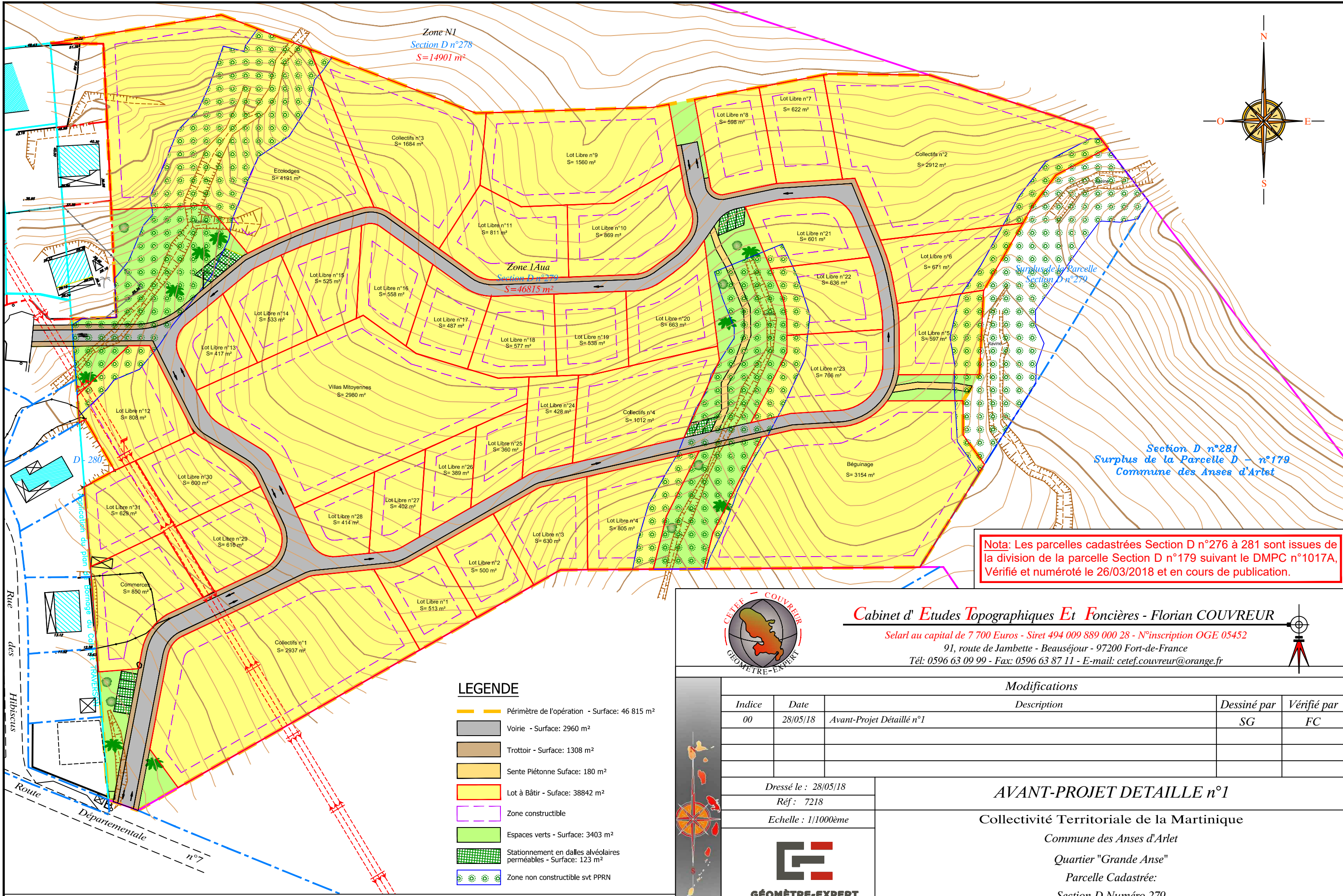
Echelle : 1/5.909
 Largeur : 2.07km
 Hauteur : 1.34km

700.292.5934, 1.004.103.10137
 (WGS84 - UTM Zone 20 Nord)

Choisissez une échelle

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
 S0/SP550/PS1 - CP21 (DOM/ETER)

Carte publiée par l'application CARTELLE



Nota: Les parcelles cadastrées Section D n°276 à 281 sont issues de la division de la parcelle Section D n°179 suivant le DMPC n°1017A, Vérifié et numéroté le 26/03/2018 et en cours de publication.

Projet de 1 lot Commerces (850m²), 1 lot Villas Mitoyennes (2980m²), 4 lots Collectifs (8545m²), 1 lot Béguinage (3154m²), 1 Ecolodge (4191m²) et 31 lots libres (19123m²) représentant au total 38 842 m² pour une Surface Plancher Maximale de 17060 m².

- LEGENDE**
- Périmètre de l'opération - Surface: 46 815 m²
 - Voirie - Surface: 2960 m²
 - Trottoir - Surface: 1308 m²
 - Sente Piétonne Surface: 180 m²
 - Lot à Bâti - Surface: 38842 m²
 - Zone constructible
 - Espaces verts - Surface: 3403 m²
 - Stationnement en dalles alvéolaires perméables - Surface: 123 m²
 - Zone non constructible svT PPRN



Cabinet d' Etudes Topographiques Et Foncières - Florian COUVREUR
 Selarl au capital de 7 700 Euros - Siret 494 009 889 000 28 - N°inscription OGE 05452
 91, route de Jambette - Beauséjour - 97200 Fort-de-France
 Tél: 0596 63 09 99 - Fax: 0596 63 87 11 - E-mail: cefet.couvreur@orange.fr

Modifications				
Indice	Date	Description	Dessiné par	Vérifié par
00	28/05/18	Avant-Projet Détaillé n°1	SG	FC

Dressé le : 28/05/18
 Réf: 7218
 Echelle : 1/1000ème

AVANT-PROJET DETAILLE n°1
 Collectivité Territoriale de la Martinique
 Commune des Anses d'Arlet
 Quartier "Grande Anse"
 Parcelle Cadastrée:
 Section D Numéro 279
 Maître d'Ouvrage: SARL FONCIAM
 DMPC n°1017A

